Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20261022-2026_10_09A-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 2 procurations

Date de convocation : 24/09/2026

Présents : LUCAS Géraldine, DESPORTES Fabien, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, DESPORTES Patrick, HEURLIN Christelle, GUENROC Hélène, PIEL Constance, CORTESERO Anne-Marie, GUESSANT Sylvain, MARIE Nicolas, CRESPEL Christine.

Absents : MASSARD Gilles (donne procuration à HEURLIN Christelle), BOUESNARD Vincent, REVAULT Alexandra (donne pouvoir à MARIE Nicolas).

Secrétaire de séance : Sylvain GUESSANT

Mise au norme Le P'tit Bistrot (2026-10-09)

Mr HERVIAUX Hubert expose que Mr Raffray patron du P'tit bistrot a déposé un dossier AT le 15 avril 2026 pour un projet de réaménagement intérieur ainsi que son classement en un ERP.
Le retour de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité a emis un avis défavorable, le nombre de dégagements est insuffisant.
Suite à la réunion de la commission bâtiment, des devis ont été demandés pour effectuer le changement des 2 portes non conforme.

- Société Barbier devis d'un montant de 6 623.11 € HT soit 7 947.73 € TTC
- Société Martin devis d'un montant de 5 462.04 € HT soit 6 554.45 € TTC

Après délibération, le conseil municipal vote
Pour : 14
Contre :
Abstention :

Accepte le devis de l'entreprise Martin pour un montant de 5462.04 € HT soit un montant de 6554.45 € TTC.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ * COTES D'ARMOR *

La secrétaire de séance,
Sylvain GUESSANT

MAIRIE DE GUITTÉ * COTES D'ARMOR *